

Demande d'un certificat d'autorisation d'un ouvrage pour la stabilisation de la rive



Municipalité de Sainte-Flavie
775, route Flavie-Drapeau
Sainte-Flavie (Québec)
G0J 2L0
Courriel : urbanisme@sainte-flavie.net
Site web : www.sainte-flavie.net
Téléphone : (418) 775-7050
Télécopieur : (418) 775-5672

Section réservée à l'usage de la municipalité

No de matricule : _____
Cadastre : _____
RCI applicable : _____
Zone : _____

Demande no :
2010 - _____

COÛT DU PERMIS : 15 \$

IDENTIFICATION

Propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Requérant

même que propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

TRAVAUX

Date prévue de début des travaux : ____/____/____

Date prévue de fin des travaux : ____/____/____

Emplacement des travaux : _____

Entrepreneur

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

No RQB ou NEQ : _____

Responsable

même que propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Valeur déclarée : _____

TYPE DE BÂTIMENT

Unifamiliale

Bifamiliale

Multifamiliale

Résidentiel

Commercial

Industriel

Agricole

Transport et communication

Service et institution

Parc et récréation

OUVRAGE DE STABILISATION DE LA RIVE

Nature : Fins privées
Fins publiques ou commerciales (Effectuer une demande au Ministère de l'Environnement)

Type d'ouvrage : Enrochement Mur de soutènement Pieux Autre : _____

Matériaux : Pierres de carrière Béton Bois Autre : _____

Ouvrage en bordure : Cour d'eau Lac Fleuve Saint-Laurent

Rapport et plans réalisés par un ingénieur ou technologue compétent en la matière : Oui Non

Motifs, raisons de l'ouvrage projeté : _____

Note importante : Le perré projeté est conçu pour résister à l'action des vagues n'excédant pas 500 mm de hauteur et une vitesse de l'eau ne dépassant pas 1,5 m/s. Utiliser des pierres et une épaisseur de protection 2 fois plus grosses pour des vitesses de 2,1 m/s, ou 4 fois plus grosses pour 3 m/s. Prenez note que la municipalité n'est pas responsable des bris pouvant survenir sur votre propriété lors de fortes marées. Le propriétaire doit obligatoirement assurer la protection des berges de son terrain et ce, en respectant les règlements en vigueur.

Si l'ouvrage projeté est localisé dans le littoral, vous devez obtenir l'autorisation du service de la protection de la faune et du centre d'expertise hydrique du *Ministère du développement durable de l'environnement et des parcs*

SERVICES

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>		<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Aqueduc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Installation septique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Égout	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Puits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DOCUMENTS REQUIS

- | | <i>Fourni</i> |
|--|--------------------------|
| - Plan d'implantation et coupe de mur (élévations) de l'ouvrage de stabilisation projetée, plan montrant les aménagements avec croquis explicatifs, comprenant la hauteur et la localisation de la ligne naturelle des hautes eaux | <input type="checkbox"/> |
| - Description écrite de la nature des travaux | <input type="checkbox"/> |
| - Une ou des photographies montrant l'état de la rive actuelle | <input type="checkbox"/> |
| - Si vous êtes nouvellement propriétaire, vous devez fournir une copie de l'acte de vente notarié | <input type="checkbox"/> |

Lorsque requis, l'inspectrice en urbanisme pour vérifier si toutes les dispositions des règlements sont respectées, est en droit d'exiger des documents complémentaires.

SIGNATURE DU REQUÉRANT Je soussigné(e), déclare par la présente que les renseignements qui précèdent sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du dit permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à _____ ce _____

Signature du requérant _____ Reçu par _____